

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 3 JUILLET À 20 HEURES 30

L'An Deux Mille Sept, le 3 Juillet 2007

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 3 Juillet 2007 à 20 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur Marcel COULIOU

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Christine DEVOISINS, Louis GOMBAUD, Michel FOURNIALS, Laure SUDRE, Jean SICARD, Michel FRANQUES, Guy BORIES, Jean-Louis MATHIEU, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Michel ANDRAL, Christian CHAMAYOU, William NION, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Michel MIENVILLE, Marcel COULIOU, Jean-Marie GARCIA, Jacques LASSERRE, Michel MALATERRE-FOURÈS, Maryse BERTRAND, Michel DELPOUX, Serge NEAU, Michel ALBINET

Membres suppléants votants : Messieurs André BAUP, Claude RAMON, Eliane CARLES

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs Jacques HUC, Georges LACOMBE, Nicole CABASSOT, Doris HUCHEDÉ, Patrice MANGIONE

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Pierre FERRIERES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Geneviève PARMENTIER (Pouvoir à Madame Laure SUDRE), Olivier BRAULT, Louis BARRET, Pierre COSTES, Dominique BILLET (Pouvoir à Madame Christine DEVOISINS), Christian BONZI, Max AMIEL, Claude JULIEN, Thierry ASTOULS, Jean-Pierre BOUCLY, Michel TRÉBOSC, Viviane COMBES

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Laurence PUJOL, Isabella DUFOUR-BAUMGARTNER, Jean CAYRÉ, Jacqueline LAPEYRE, Gisèle DEDIEU, Frédéric ESQUEVIN, Josette BES, Josette BOUIN, Élisabeth BOISARD, Nicole ENGEL, Valérie ROMAIN, Bérengère MAUZY, Bruno CRUSEL, Josian VAYRE, Pierre GUIRAUD, Gérard FABRE, Christian MALGOUYRES, Henri JALBAUD-PUECH, Patrick TRANIER, Jean-Claude RAFFANEL, Elisabeth LARAUD, Gérard SOULOMIAC, Anne-Marie ROSÉ, Joëlle FRANQUES, Francis MARCHAND, Francis CANOVAS, Pierre CRESPO, Marcel CASSAGNES, Brigitte CARRÈRE-DESFARGES, Jacques ANDRIEU, Christiane SEGURA, Jean-Philippe ROQUES

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 34

Votants (titulaires, suppléants votants, représentés) : 31

N° 2 - 72 / - 2007 : RENOUVELLEMENT ADHÉSION AGIR

Pilote : Transports Urbains

Monsieur Louis GOMBAUD, rapporteur

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois adhère à l'association AGIR (Association pour la Gestion Indépendante des Réseaux). Cette association favorise la mise en commun de moyens et d'informations, notamment dans les domaines de la formation et de l'expertise.

La convention passée entre la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois et AGIR arrive à échéance.

Aussi, il vous est proposé de renouveler l'adhésion à l'association pour une durée de 1 an reconductible, dans la limite de 5 ans.

Le montant de la cotisation annuelle s'élève à 17.074,66 € T.T.C

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

ENTENDU le présent exposé,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 12 Juin 2007,

APRES EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

✎ **APPROUVE** l'adhésion de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois à l'association A.G.I.R. pour un montant de 17.074,66 € TTC et la convention correspondante ci-annexée.

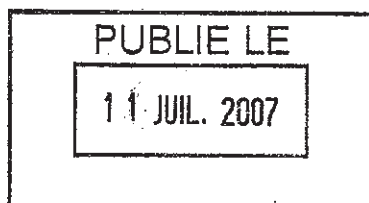
✎ **AUTORISE** Monsieur le Président à signer la convention avec l'association A.G.I.R. ci-annexée, et à effectuer toutes les formalités qui seraient nécessaires à l'exécution de cette délibération.

✎ **DIT QUE** les crédits sont inscrits au budget en cours service 9008 article 6281.

Pour extrait conforme,
Fait le 3 Juillet 2007,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE



CONVENTION POUR L'ADHESION A AGIR, POUR LE TRANSPORT PUBLIC

ENTRE

La Communauté d'Agglomération de l'Albigeois Parc François Mitterrand 81160
St-Juéry, représentée par son Président, M. Philippe BONNECARRÈRE,

D'UNE PART,

ET

L'ASSOCIATION AGIR, POUR LE TRANSPORT PUBLIC, 62, RUE BRANCION 75015 PARIS
REPRESENTÉE PAR MONSIEUR ARNAUD RABIER, SECRETAIRE GENERAL

D'AUTRE PART,

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET

La présente convention a pour objet l'adhésion du service transport de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois à l'association de gestion de réseaux A.G.I.R.

ARTICLE 2 : CONTENU DE L'ADHESION

➤ Services rendus en contrepartie de la cotisation :

1 – Service – question/réponse

Réponses aux questions « quotidiennes » posées par les adhérents dans les domaines techniques, juridiques, commercial et financier (question nécessitant moins de 2 heures de recherche).

2 – Base de donnée (en cours)

Base de données thématiques, centralisées à A.G.I.R., accessible à tous les adhérents permettant de savoir ce qui se fait dans chaque réseau et/ou collectivité locale dans les domaines des nouvelles technologies, de la sécurité, de la préservation de l'environnement, de la politique tarifaire, etc....

3 – Bulletin d'information « Correspondance »

*document de liaison régulier et complet (1 par mois sauf mois d'août, soit 11 numéros) ;

*4 pages format A4 ;

*Brèves et articles sur la vie d'A.G.I.R., la vie des réseaux, la vie de Synergies transport et de ce qui se passe dans le transport public plus généralement.

4 – Réunions des groupes de travail/des commissions (*)

*ENTRETIEN

*MARKETING

*BILLETIQUE/MONETIQUE

*SAE/SAI

*SECURITE

*HEURES

*GROUPE INTERURBAIN

} 1 fois par trimestre durée 1 journée

(*) Il est à préciser que l'organisation et le contenu de ces groupes peuvent évoluer.

5 – Echange Information Directeurs-Elus

*Réunions d'échange d'information Directeurs-Elus /3 par an, durée 1 journée

6 – Enquêtes

*Comparaison des performances économiques des réseaux ;

*Rémunération-Absentéisme ;

*Coûts Kilométriques et analyses des pannes ;

7 – Journées nationales d'A.G.I.R.

Journées de réflexions et d'information des adhérents sur les sujets d'actualités (1 fois par an durée 2 jours)

8 – Formation

*A.G.I.R. : organisme de formation agréé ;

*1 réunion par an pour recenser les besoins (mars) ;

*Elaboration d'un « catalogue » de formations ;

*Envoi du catalogue fin août – début septembre où figurent les formations faites par les permanents d'A.G.I.R. (cf. AGEFOS PME ...)

9 – Action de Représentation et de Communication

*Représentation au sein des instances telles l'UTP (groupe de travail, C.A.), le GART (débat, colloque annuel...).

*Aide aux réseaux à certaines opérations de communication.

ARTICLE 3 : PRISE D'EFFET ET DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention prendra effet le jour de sa notification au prestataire titulaire.

Elle sera conclue pour une durée de 12 (douze mois) et reconductible par tacite reconduction, sans que la la durée totale ne puisse excéder 5 (cinq) ans.

ARTICLE 4 : REMUNERATION

A.G.I.R. percevra pour l'année 2007 une somme de :

Total H.T :	14276,47 € HT
TVA 19.60 %	2798,19 €
TOTAL	17074,66 € T.T.C

(dix sept mille soixante quatorze euros et soixante six centimes T.T.C)

Correspondant à la cotisation de l'adhésion à A.G.I.R pour la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2007.

*Toute augmentation de la cotisation fera l'objet de la part du prestataire d'un courrier indiquant le montant exact de l'augmentation pour l'adhésion de l'année à venir au moins deux mois avant la date d'échéance.

Fait à Saint-Juéry le

Le Président de la Communauté
D'Agglomération de l'Albigeois,

Le Secrétaire Général AGIR,

Philippe BONNECARRÈRE

Arnaud RABIER